

DELIBERATION N°7

Compte administratif de l'exercice 2009 – budget principal – budget du stationnement – budget des journaux municipaux
--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 38

LE 1^{er} JUILLET DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 23 juin 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°37), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n° 27), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°21), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), M. ELOY Frédéric (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n° 38), M. MENARD Joël, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine, Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°20).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. FALAIZE Hugues (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n°38), M. MENARD Joël à Mme AUDIGOU Sabine, Mme SANOKO Barkissa à Mme EMO Céline (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (de la question n°1 jusqu'à la question n°20).

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, rappelle que le dossier remis aux Conseillers Municipaux comprend :

- le Compte Administratif du Budget Principal
- le Compte Administratif du Budget du Stationnement
- le Compte Administratif du Budget des Journaux Municipaux
- un état de la Dette – annexe 1
- un état des emprunts garantis – annexe 2
- un état des variations des immobilisations – annexe 3
- un état statistique et financier – annexe 4
- un état de rattachement des charges et des produits
- le rapport des Services Financiers

- **1) Budget Principal**

Le résultat cumulé de l'exercice 2009 est de 4 103 308,33 €. Il provient d'un excédent de 4 614 752,82 € en fonctionnement et d'un besoin de financement en investissement de 511 444,49 €.

Ce résultat ainsi que les restes à réaliser en dépenses et recettes ont été repris au budget primitif 2010.

En section d'investissement, le total des mandats émis au cours de l'année est de 14 294 114,69 € soit 412 € par habitant (560 € en 2008).

Le total des recettes est de 13 522 402,03 € soit 390 € par habitant (496 € en 2008).

En section de fonctionnement, les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 55 664 903,90 €, soit 1 605 € par habitant (1 500 € en 2008).

Le total des produits est de 57 323 368,93 € soit 1 653 € par habitant (1 544 € en 2008).

Le fonctionnement :

En dépenses :

- Les charges à caractère général (fournitures, prestations de services, etc.) représentent 23 % des dépenses réelles de fonctionnement, comme en 2008.

- Les charges de personnel représentent 53,53% du total des charges, contre 52,61 % en 2008.

- Les autres charges (participations, subventions...) représentent 18,82 %, contre 21,04 % en 2008.

En recettes :

- Le poste impôts et taxes représente 54,58 % du total des recettes réelles de fonctionnement contre 53,23 % en 2008.

- Les dotations de l'Etat et les participations représentent 32,87 % du total des recettes et baissent de 3,92 % par rapport à 2008. Une baisse de 2,58 % avait déjà été enregistrée entre 2007 et 2008.

Les rattachements des charges et des produits en fonctionnement représentent :

- Pour ce qui concerne les charges rattachées	2 348 260,71 €
- Pour les produits	4 912 904,72 €

L'investissement :

Le montant des dépenses brutes (hors remboursement du capital, y compris les travaux en régie) s'élève à : 8 752 993,06 €

Ces dépenses sont réparties comme suit :

- Immobilisations incorporelles	162 492,40 €
- Subventions d'équipement versées	2 420 812,67 €
- Immobilisation corporelles	1 467 536,21 €
- Immobilisations en cours	4 685 152,12 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 4 873 827,81 € et à 6 917 011 € en recettes.

L'annuité de la dette hors remboursement anticipé du capital représente 10,88 % des recettes réelles de fonctionnement. En 2008 ce ratio était de 12,08 %.

L'encours de la dette au 31 décembre 2009 représente 1 256 € par habitant (1 300 € en 2008).

2) Budget du Stationnement

Le résultat cumulé de l'exercice 2009 est de 40 121,07 € Il provient d'un excédent de la section de fonctionnement de 34 785,35 € et d'un excédent de la section d'investissement de 5 335,72 €

Le montant des dépenses réalisées en fonctionnement est de 1 515 698,93 € celui des recettes réalisées est de 1 550 484,28 €

3) Budget Journaux municipaux

Le résultat excédentaire de fonctionnement est de 25 631,76 €

Au cours de l'exercice 2009, le montant des dépenses réalisées est de 125 999,19 € et le montant réalisé en recettes est de 151 630,95 €

Considérant :

- les documents budgétaires produits,
- la réunion de la commission n° 1 qui s'est tenue le 21 juin dernier,

Le Conseil Municipal est invité à adopter le compte administratif de l'exercice 2009 du budget principal – du budget annexe du stationnement et du budget annexe des journaux municipaux.

☞ Sous la présidence de M. Christian CUVILLIEZ, après en avoir débattu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2009 – budget principal – budget annexe du stationnement, budget annexe des journaux municipaux et des annexes, par :

☞ 30 voix « pour » (groupe des élus Communistes et Républicains, groupe Dieppe A Venir, groupe des élus Verts),

☞ 8 voix « contre » (groupe « Dieppe Ensemble », groupe « Centriste », M. Jean-Claude Chauvière – Conseiller indépendant).

☞ M. le Maire ne participe pas au vote.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe des services**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire